

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
HEBBIL**

COVID-19

Les 700 000 arbres qui devaient être distribués dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts serviront au reboisement des forêts québécoises

Québec, le 1^{er} mai 2020 – En raison de la pandémie actuelle de la COVID-19, le Gouvernement du Québec annonce que les quelque 700 000 arbres qui devaient être distribués aux quatre coins de la province dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts seront plutôt mis en terre dans différents lieux propices à la plantation. Ces arbres contribueront ainsi au reboisement des forêts privées et publiques québécoises.

Québec annonce également que le programme *Mon arbre à moi* est reporté à l'an prochain, si les conditions le permettent. Tous les parents inscrits seront contactés et pourront obtenir un plant d'arbres pour leur enfant lors des remises de la prochaine édition.

Calendrier modifié

Par ailleurs, le programme de l'édition 2020 du Mois de l'arbre et des forêts a dû être modifié afin de répondre aux exigences de la Santé publique. Cette année, un important volet de ce programme sera donc déployé sur les plateformes sociales.

Chroniques d'information, cahiers spéciaux dans les journaux, capsules et jeux-questionnaires seront au nombre des activités maintenues. C'est là de quoi satisfaire la curiosité des centaines de milliers de passionnés qui auront la possibilité d'en apprendre davantage sur l'importance du bois dans toutes les sphères de nos vies.

Faits saillants :

Annuellement, près d'un millier d'activités sont organisées dans les 17 régions administratives du Québec au cours du mois de mai, dans le cadre des célébrations du Mois de l'arbre et des forêts.

Cette année, la pandémie force le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à annuler sa remise d'arbres. En offrant les arbres aux agences de mise en valeur des forêts privées du Québec et en procédant à des mises en terre dans les forêts publiques, un objectif important en termes de plantation sera atteint.

La page Facebook du Ministère sera la source incontournable pour connaître l'ensemble des activités prévues.

Durant la pandémie :

- Le MFFP poursuit ses opérations tout en demeurant en veille active et en suivant en continu l'évolution de la pandémie.
- La mission du MFFP est d'assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.
- Le MFFP encourage toute personne qui souhaite s'informer sur la COVID-19 à consulter le [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou encore à téléphoner au 1 877 644-4545.
- Soutenez les commerçants québécois en encourageant leurs ventes et, du même coup, encouragez l'achat local! Visitez lepanierbleu.ca pour connaître les différentes initiatives d'achat local du Québec.

Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

– 30 –

Source :

Sylvain Carrier
Relationniste de presse
Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 627-8609, poste 3021
sylvain.carrier@mern-mffp.gouv.qc.ca